



# Certificat de compétence Technicien de l'information médicale (CC10600A)

La tarification à l'activité (T2A) renforce le besoin en techniciens d'information médicale pour le traitement de l'information dans le cadre du Programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI). Les techniciens d'information médicale sont les collaborateurs directs des médecins des départements d'information médicale de chaque établissement ou structure de soins. Leur rôle est essentiel dans le recueil de l'activité médicale et son codage.

## Publics et conditions d'accès

Secrétaires médicales "avec expérience du codage PMSI",  
Personnels soignants "avec expérience du codage PMSI",  
Agents administratifs d'établissements de soins "avec expérience du codage PMSI",  
Infirmiers "avec expérience du codage PMSI",  
Documentalistes "avec expérience du codage PMSI",  
et autres professionnels "ayant une expérience du codage PMSI", une capacité de synthèse, de la rigueur et un maintien absolu de la confidentialité.

## Objectifs et compétences visées

**Cette formation a pour objet de former au métier de technicien de l'information médicale dans les établissements de santé publics et privés.**

Compétences visées :

- Utiliser les ouvrages de codage des actes médicaux ;
- Exploiter des savoirs relatifs aux pathologies médicales qui facilitent le codage du PMSI ;
- Contrôler les informations relatives à l'activité médicale, leur cohérence et exhaustivité et contrôler le codage des actes ;
- Maîtriser les logiciels groupiers, bases de données (Business Object, SQL, tableurs...) et les diverses nomenclatures ;
- Être en veille par rapport aux innovations importantes, les évaluer et déterminer leur prise en compte dans les outils de tarification (PMSI, T2A, etc.) ;
- Mettre à jour et assurer la maintenance des outils de codage en fonction de l'évolution de la réglementation ;

- Être en capacité de recueillir, transmettre des données médico-administratives, sous forme écrite ou orale ;
- Produire des informations médicales pour analyse (extraction des données du système d'information, statistiques médicales, intégration et mise en cohérence des données) ;
- Contribuer à améliorer le dossier patient : présentation, lisibilité ergonomique.

## Programme

Cette formation équivaut à 26 ECTS et est composée des enseignements suivants :

- Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux  
EGS102 / 4 ECTS
- Éléments méthodologiques du PMSI  
EGS110 / 4 ECTS
- Outils de production du PMSI  
EGS111 / 4 ECTS
- Pratique et exploitation du PMSI  
EGS115 / 4 ECTS
- Techniques de l'information médicale  
EGS114 / 4 ECTS
- Projet tuteuré  
UA112R / 6 ECTS

**Les cours sont dispensés intégralement à distance, notamment par webconférences synchrones qui se déroulent en journée selon un planning défini à l'avance.**

**Ces webconférences sont obligatoires.**

## Modalités de validation

La validation du certificat s'effectue à partir de deux composantes :

- le suivi et la validation des 5 unités d'enseignement qui le composent ;
- la réalisation d'une production écrite relative à la conduite d'un projet tuteuré mené au sein d'un Département d'Information Médicale (DIM).

La production écrite est soutenue devant un jury d'enseignants agréés.

## Tarif

Tarif Forfaitaire : 4500€

Cette formation est éligible au CPF.

Dossier de candidature  
téléchargeable sur le site :  
[www.cnam-bretagne.fr](http://www.cnam-bretagne.fr)  
Accueil > Diplôme > CC10600A

## Calendrier prévisionnel

(planning non contractuel)

mars-21	avr-21	mai-21	juin-21	juil-21	août-21	sept-21
1-mars	1-avr.	1-mai	1-juin	1-juil.	1-août	1-sept.
2-mars	2-avr.	2-mai	2-juin	2-juil.	2-août	2-sept.
3-mars	3-avr.	3-mai	3-juin	3-juil.	3-août	3-sept.
4-mars	4-avr.	4-mai	4-juin	4-juil.	4-août	4-sept.
5-mars	5-avr.	5-mai	5-juin	5-juil.	5-août	5-sept.
6-mars	6-avr.	6-mai	6-juin	6-juil.	6-août	6-sept.
7-mars	7-avr.	7-mai	7-juin	7-juil.	7-août	7-sept.
8-mars	8-avr.	8-mai	8-juin	8-juil.	8-août	8-sept.
9-mars	9-avr.	9-mai	9-juin	9-juil.	9-août	9-sept.
10-mars	10-avr.	10-mai	10-juin	10-juil.	10-août	10-sept.
11-mars	11-avr.	11-mai	11-juin	11-juil.	11-août	11-sept.
12-mars	12-avr.	12-mai	12-juin	12-juil.	12-août	12-sept.
13-mars	13-avr.	13-mai	13-juin	13-juil.	13-août	13-sept.
14-mars	14-avr.	14-mai	14-juin	14-juil.	14-août	14-sept.
15-mars	15-avr.	15-mai	15-juin	15-juil.	15-août	15-sept.
16-mars	16-avr.	16-mai	16-juin	16-juil.	16-août	16-sept.
17-mars	17-avr.	17-mai	17-juin	17-juil.	17-août	17-sept.
18-mars	18-avr.	18-mai	18-juin	18-juil.	18-août	18-sept.
19-mars	19-avr.	19-mai	19-juin	19-juil.	19-août	19-sept.
20-mars	20-avr.	20-mai	20-juin	20-juil.	20-août	20-sept.
21-mars	21-avr.	21-mai	21-juin	21-juil.	21-août	21-sept.
22-mars	22-avr.	22-mai	22-juin	22-juil.	22-août	22-sept.
23-mars	23-avr.	23-mai	23-juin	23-juil.	23-août	23-sept.
24-mars	24-avr.	24-mai	24-juin	24-juil.	24-août	24-sept.
25-mars	25-avr.	25-mai	25-juin	25-juil.	25-août	25-sept.
26-mars	26-avr.	26-mai	26-juin	26-juil.	26-août	26-sept.
27-mars	27-avr.	27-mai	27-juin	27-juil.	27-août	27-sept.
28-mars	28-avr.	28-mai	28-juin	28-juil.	28-août	28-sept.
29-mars	29-avr.	29-mai	29-juin	29-juil.	29-août	29-sept.
30-mars	30-avr.	30-mai	30-juin	30-juil.	30-août	30-sept.
31-mars		31-mai	1-juil.	31-juil.	31-août	

Regroupements

Contact :

**Tiphany CHENY - Cnam Bretagne**

[tiphanie.cheny@lecnam.net](mailto:tiphanie.cheny@lecnam.net) - 02.23.23.42.61